

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	CHAPELLE	Numéro	7510052032
Adresse du site	272, rue du faubourg St Martin	Hauteur	R+6 (27.50m)
Bailleur de l'immeuble	SOCIAL ADOMA	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	25/01/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 80°, 220° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 et 9m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 80° <4V/m - 220° <5V/m - 330° <4V/m 5G (3500) : 80° <3V/m - 220° <5V/m - 330° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	25.05m		

Incidence visuelle

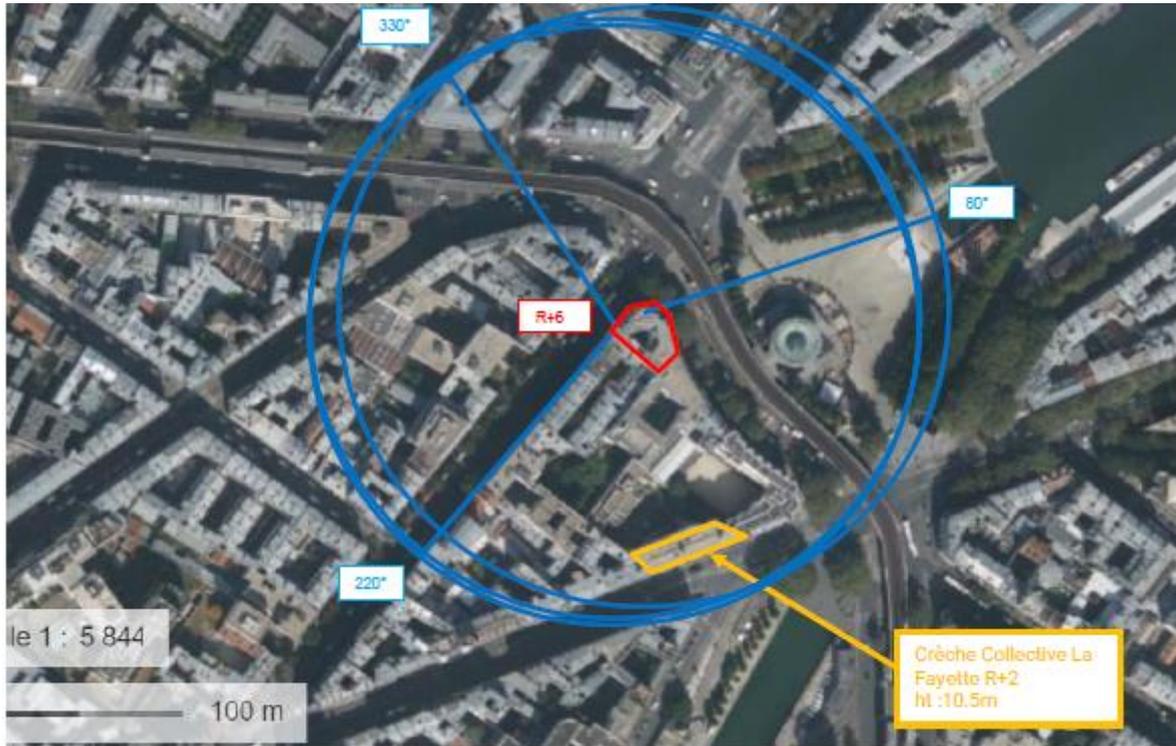
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes (2G/3G/4G/5G) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz).
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon 100m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Collective La Fayette	241 Rue La Fayette, 75010 Paris	10.5 m	NON	85m	0.03 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Rayon 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

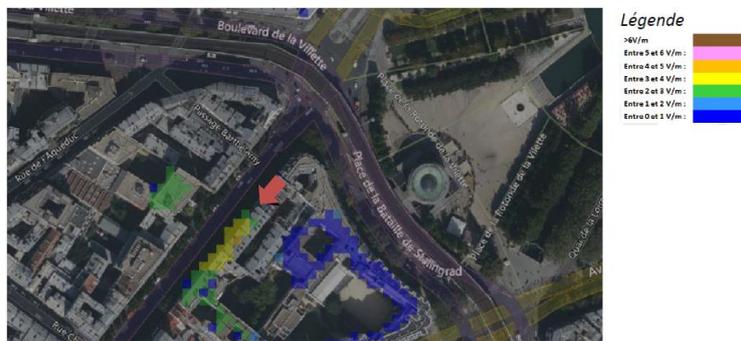
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	17.5 m	20.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 220°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

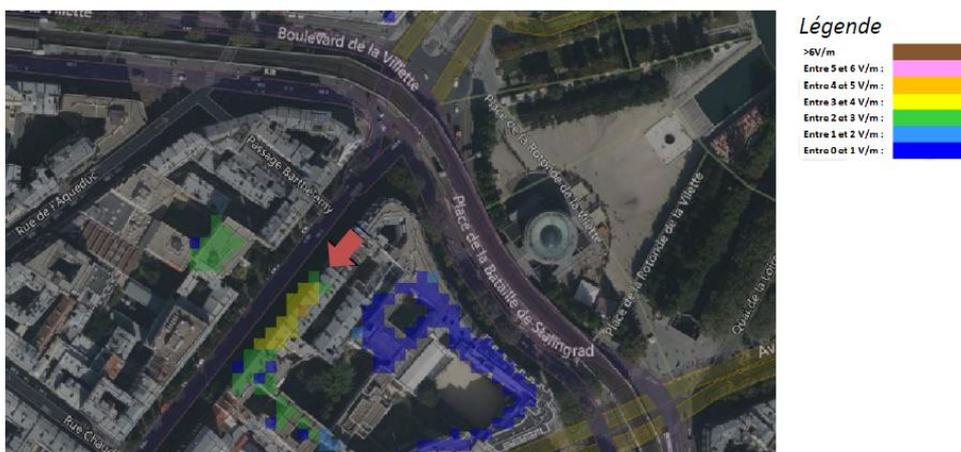
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 220°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	17.5 m	20.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 220°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 20.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Vue d'avant :

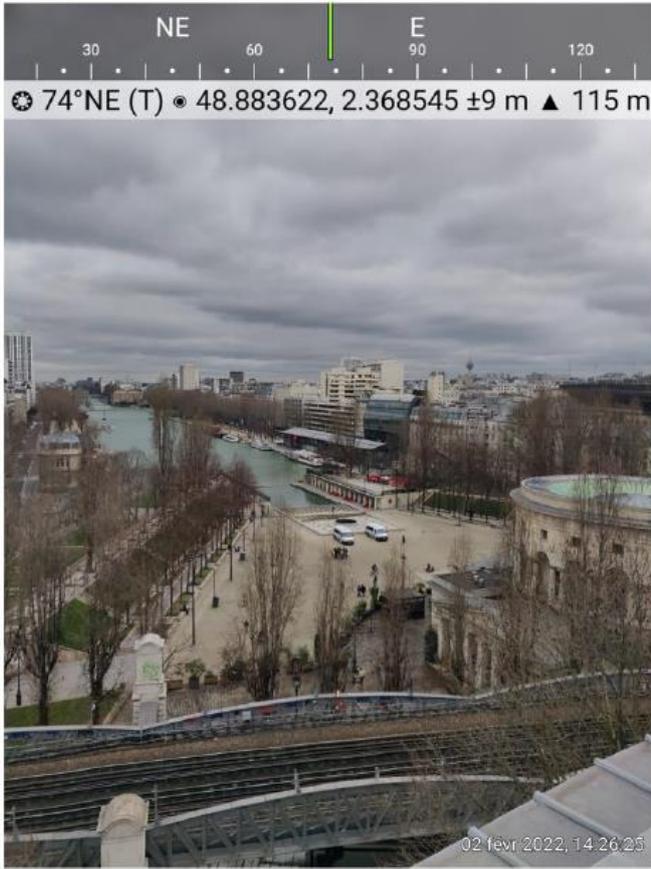


Vue d'après :

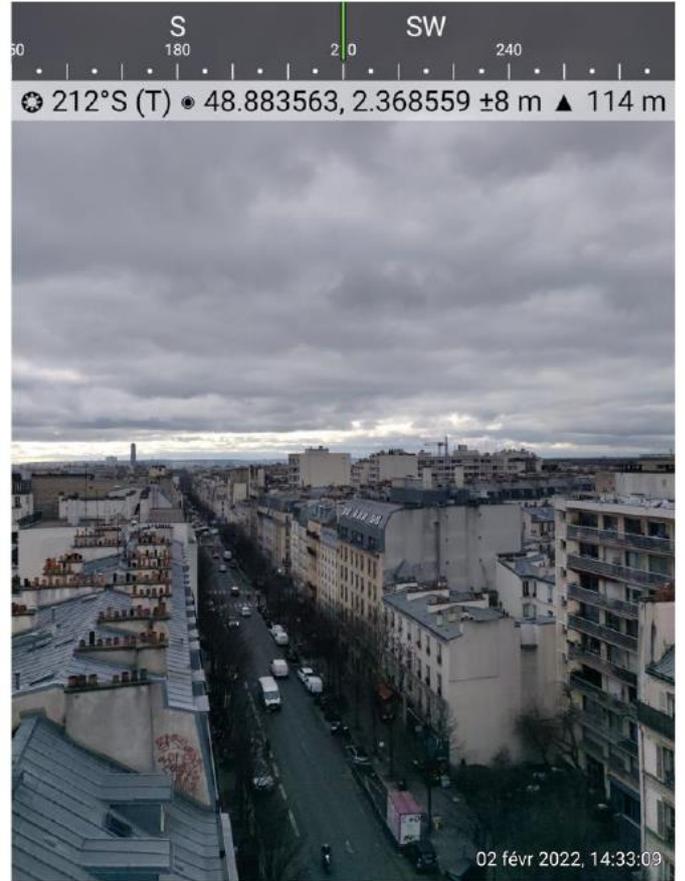


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 80° :



Secteur 1 Azimut 220° :



Secteur 2 Azimut 330° :

